



photo : service information de vitry

Le Décameron :
par le Studio Théâtre de Vitry

théâtre Jean Vilar : le présent , l'avenir

Le théâtre JEAN-VILAR de VITRY est né. Avec lui, le Centre d'animation auquel le Conseil Municipal en confie la gestion

En lui donnant ce nom prestigieux, les élus de Vitry ont voulu certes rendre hommage à une grande figure du théâtre contemporain. Ils ont tenu en même temps à marquer la convergence de leur démarche avec la préoccupation constante de cet artisan obstiné de la rencontre du peuple et de la culture.

Lieu central « polyvalent », le théâtre Jean-Vilar répond à un besoin évident pour une ville qui comme la nôtre, approche les cent mille habitants.

Sa conception originale et fonctionnelle est due à une féconde collaboration entre son architecte Pierre Braslavsky, et le scénographe Bernard Guillaumot. Elle doit beaucoup également à l'expérience des centres locaux de création : le studio-théâtre de Jacques Lassalle, l'Ensemble chorégraphique de Michel Caserta.

Elle en fait un outil remarquable qui suscite l'intérêt justifié des professionnels.

Centre de rencontre, de diffusion et d'animation, le théâtre Jean-Vilar prend une place essentielle dans l'ensemble des équipements et institutions communales à vocation culturelle.

Il entre dans la composition urbanistique du futur centre-ville en pleine élaboration.

Reste l'essentiel : la fréquentation d'un public qui soit le plus grand nombre. Car c'est d'abord aux travailleurs et travailleuses, à l'ensemble de la population laborieuse de Vitry, que le Conseil municipal l'a destiné.

Mais on sait quels obstacles majeurs tiennent, dans ce régime, la masse de ceux qui travaillent et créent les richesses, écartés de toute vie culturelle.

Pour que ce lieu exceptionnel prenne toute sa dimension sociale, il faut lever ces obstacles.

Notre peuple va-t-il donc enfin, prenant en main son destin, et réalisant ses aspirations grandissantes à un profond changement démocratique, conquérir son droit à la culture ?

La question est posée en cette fin d'année 1972, à quelques semaines d'événements politiques qui peuvent être décisifs.

A la croisée des chemins, le théâtre Jean-Vilar attend son public.

Jean COLLET,
adjoint au maire

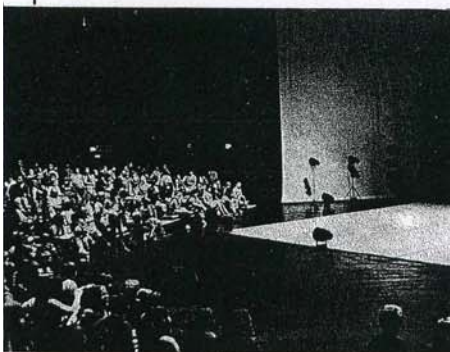


photo : service information de vitry

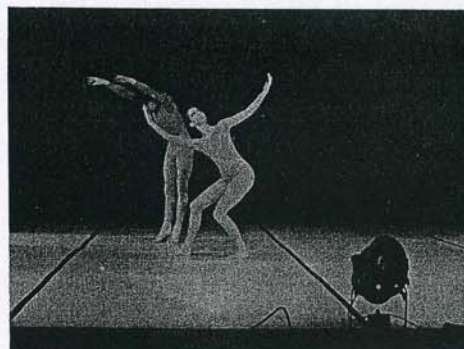
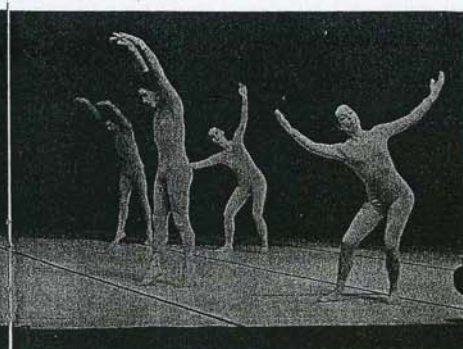


photo : service information de vitry



« Déserts » par l'ensemble chorégraphique
de Vitry-Villejuif

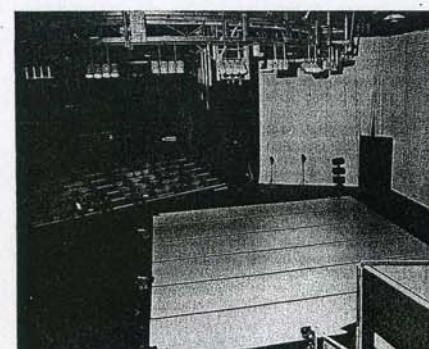


photo : service information de vitry

construire une salle polyvalente

La réalisation d'une salle polyvalente pose de nombreux points d'interrogation se regroupant principalement sous trois titres distincts : programmation - implantation dans la ville - organisation de l'espace intérieur.

Pour la programmation, la Municipalité de Vitry a très bien compris l'orientation architecturale de cet édifice qu'elle voulait prospective et intégrée au rythme de la vie quotidienne.

Cette compréhension ne tient pas au hasard, mais à une politique d'animation éclatée, politique qu'elle a toujours favorisée, voire de nombreuses expériences urbaines issues soit directement d'activités Municipales soit d'associations.

« L'Opération gymnase » du Studio-Théâtre a été déterminante ici pour la réflexion, comme pour l'élaboration du programme.

La Municipalité de Vitry prenait conscience alors de l'importance à conférer le caractère d'événement à chaque manifestation, sans pour autant, mettre en cause le principe d'une programmation continue ; une telle option devenait l'élément catalyseur d'une recherche architecturale.

Ce caractère d'événement se distingue radicalement des principes actuels de programmation, séquentielles Napoléon III.

La naissance de cette entreprise théâtrale de Vitry est liée à celle de son Centre Culturel, durant le printemps 1964. Elle avait primitivement la forme d'un « ATELIER-ÉCOLE du Spectateur », devenu en 1966 « STUDIO-THEATRE », grâce à Jacques LASSALLE, par référence à STANISLAVSKY et MEYERHOLD.

Si l'obstination du STUDIO-THEATRE pour un éclatement au-delà du cadre de scène est un fait nouveau à Vitry, de nombreux hommes de théâtre en avaient défini les principes :

Dès 1903, Romain ROLLAND déclarait : « Je n'ai besoin pour le théâtre du peuple que d'une vaste salle, ou de manège, comme la salle HUYGENS, — de réunions publiques, comme la salle Wagram, — de préférence, d'une salle disposée en pente, de façon que tous puissent bien voir ; et dans le fond, — (ou au milieu si c'est un cirque), une haute et large estrade nue. » En somme, une seule condition nécessaire à mon sens, pour le Théâtre nouveau : c'est que la scène, comme la salle, puisse s'ouvrir à des foules, contenir un peuple et les actions d'un peuple ».

En 1922 Gardon GRAIG, écrivait « une nécessité m'apparut ; le théâtre doit être un espace vide, avec seulement un toit, un sol et des murs ; à l'intérieur de cet espace, il faut dresser pour chaque nouveau type de pièce, une nouvelle sorte de scène et d'auditorium temporaire ; nous découvrons ainsi de nouveaux théâtres car chaque type de drame réclame un type spécial de lieu scénique ».

En 1932, dans son manifeste pour le théâtre de la Cruauté, Antonin ARTAUD écrivait : « Il y a une idée de spectacle intégral à faire renaître. Le problème est de faire parler, de nourrir et de meubler l'espace ».

« Nous supprimons la scène et la salle qui sont remplacées par une sorte de lieu unique, sans cloisonnement, ni barrière d'aucune sorte. Une communication directe sera établie entre l'acteur et le spectateur, du fait que le spectateur placé au milieu de l'action est enveloppé et sillonné par elle. Cet enveloppement provient de la confirmation même de la salle.

C'est ainsi qu'abandonnant les salles de théâtre existant actuellement, nous prendrons un hangar...

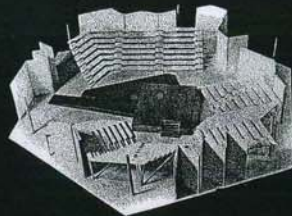
(...) A l'intérieur de cette construction régneront des proportions particulières en hauteur et en profondeur. La salle sera close de quatre murs, sans aucune espèce d'ornement (...) De plus, en hauteur, des galeries courant sur tout le pourtour de la salle, comme dans certains tableaux de primitifs. Ces galeries permettront aux acteurs, chaque fois que l'action le nécessitera, de se poursuivre d'un point à l'autre de la salle, et à l'action de se déployer à tous les étages et dans tous les sens de la perspective en hauteur et en profondeur ».

Il appartiendra à Max REINHARDT d'appliquer ces principes dès avant 1914 ; Denis BABLET dans son ouvrage (Le décor de théâtre de 1870 à 1914) écrit : « Max REINHARDT éprouve toujours le désir soit d'adapter son répertoire au théâtre dans lequel il travaillait, soit de choisir des lieux théâtraux correspondant par leurs dimensions, leur volume, l'organisation de leurs espaces, à la nature même des œuvres. Il s'agissait pour lui de fournir à chaque pièce la meilleure caisse de résonance possible, le lieu scénique qui lui permettrait de toucher le plus directement et le plus sûrement la sensibilité du spectateur ; ceci explique aussi pourquoi il s'évada fréquemment des théâtres traditionnels pour aménager à des fins théâtrales des salles diverses telles que halls d'expositions ou cirques, ou planter un dispositif scénique sur le parvis d'une cathédrale ».

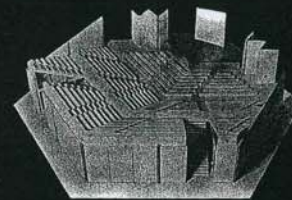
Cette démarche, de nombreux créateurs et théoriciens l'ont approfondie. Il en est sorti de nouveaux besoins définissant un programme d'organisation et dégageant au mieux les bases d'une nouvelle architecture conforme à nos statuts sociaux.

Pour répondre à ce programme il a fallu changer moyens et formes, considérer l'espace comme l'unique matériau de création architecturale. Non l'espace traditionnel figé, mais l'espace riche d'énergie potentielle unissant le spectateur à son environnement.

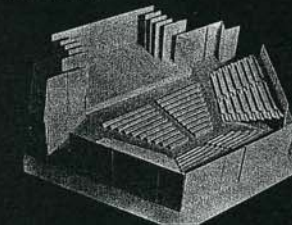
Bernard GUILLAUMOT



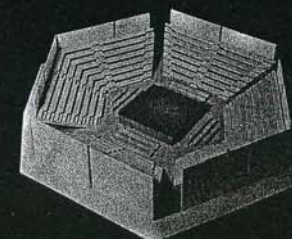
Expression libre : 400 places



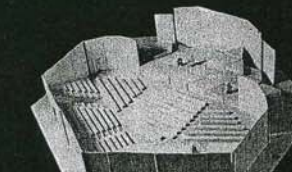
Variétés, conférence, réunion publique : 850 places



Disposition à l'italienne : 700 places



Disposition en rond : 700 places



options scénographiques

On peut se référer aux programmations de la Maison de la Culture de NANTERRE (1) et de celle du HAVRE (2). Les éléments constitutifs d'une salle polyvalente mettent fin à la ségrégation sociale auxquelles les salles traditionnelles nous ont éduqué.

Il n'est pas question, d'autre part, de donner à des spectateurs privilégiés l'occasion d'être vus et admirés d'un public plus démuné, mais que le seul et même spectacle soit accessible à tous, dans les mêmes conditions de prix et de vision.

Pour atteindre ce but, le parti pris d'un véritable environnement interne libérera les spectateurs non seulement physiquement mais encore psychologiquement.

Trois facteurs principaux jouent dans la conception de la salle :

L'espace - la lumière et le temps.

A ce sujet Nicolas SCHOFFER (« Le nouvel esprit artistique » écrit :

« Tandis que, dans l'art classique, matière, couleur, lumière et leur combinaison représentaient un but en soi, le spatio-dynamisme les considère comme des moyens qui servent à provoquer, à déterminer et à dynamiser un fait spatial. Ici le but est essentiellement énergétique, et non matériel — ».

(...) « Nous sommes maintenant arrivés au dernier stade prévisible de l'évolution actuelle, où le temps devient la nouvelle matière première à modeler. L'architecture temporelle, ou plutôt l'intemporalisation du temps, voilà le grand problème, dont les éléments constructifs sont l'espace, le mouvement, la lumière... (...) Le verbe, le son, le mouvement, l'espace, la lumière, la couleur, formeront en s'embrquant, des structures aux contrepoints multiples dans une architecture ciselée et souple à la fois, sans commencement et sans fin ».

Dans sa conception la salle se présente comme un volume technique perçu dans sa totalité, dans lequel il n'existe en fait qu'un seul espace flexible que l'on pourra modeler et organiser suivant la nature de chacune des manifestations et des nécessités scénographiques (plantation frontale - centrale ou éclatée).

Dans cette option le rôle de la scénographie est prépondérante puisqu'elle organise le lieu même du spectacle.

(1) 1969 - NANTERRE - Pierre LAVILLE.

(2) 1970 - LE HAVRE - Pierre LAVILLE - Bernard GUILLAUMOT.

Maquettes d'études,
quadrimestriel de Prague 1967
(photos Guérard)

la réalisation

Parti architectural

La fonction de ce programme, axé sur la salle est de s'adapter aux différentes formes de manifestations : EXPOSITIONS - SPECTACLES - COLLOQUES - REUNIONS PUBLIQUES, etc.

Ce bâtiment se présente sous forme d'un vaste hall hexagonal composé d'une structure métallique, posée sur un soubassement en maçonnerie sur lequel sont adossés les annexes (accueil - bureaux - loges - dépôts).

Son implantation, au centre de VITRY près de l'Hôtel de Ville, doit être un maillon de l'animation du futur Centre.

Sa localisation, à proximité de l'esplanade, son accessibilité par des cheminements piétons à travers les espaces verts accentue le caractère urbain du bâtiment.

Un hall d'accueil, largement ouvert sur l'esplanade, permet de prolonger l'animation à l'extérieur (expositions - rencontres - etc.).

Les façades étant elles-mêmes utilisées pour des animations audio-visuelles et stroboscopiques.

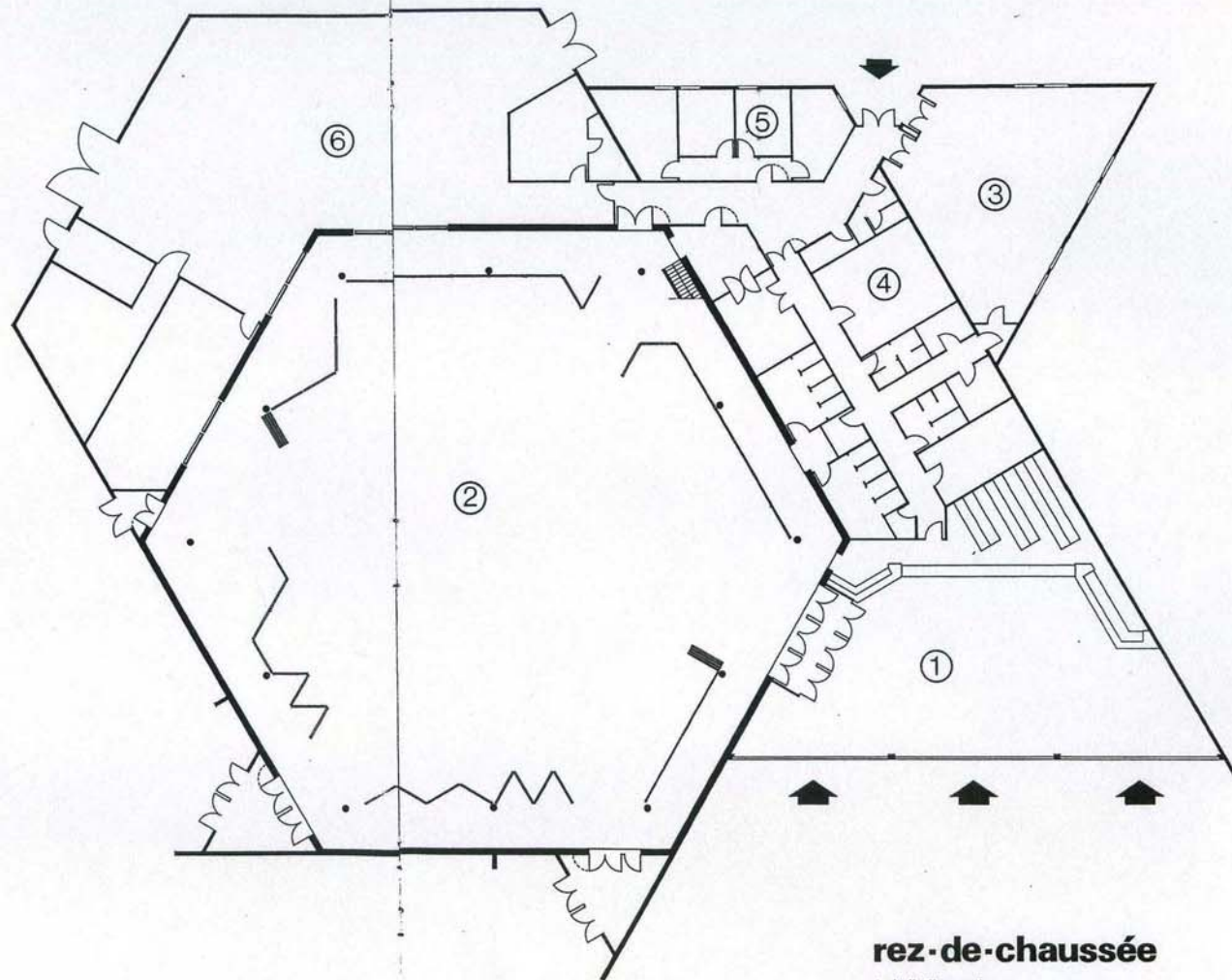
Cette recherche d'animation ayant pour but de susciter une fréquentation plus spontanée du public qui considère encore le lieu théâtral comme l'exclusivité d'une catégorie sociale.

La construction

Le chantier a commencé en mai 1971.

L'ouverture au public ayant eu lieu le 29 septembre 1972, seize mois auront suffi pour mener à bien cette réalisation expérimentale.

Cinq mois après l'ouverture du chantier, l'ossature se dessine.



rez-de-chaussée

1. hall d'accueil
2. salle
3. salle des répétitions
4. loges, sanitaires

La salle

Elle est composée :

- d'un volume réel construit sur plan hexagonal de 840 m², délimité par une paroi en maçonnerie revêtue sur l'extérieur d'un bardage métallique laqué blanc et sur l'intérieur d'un doublage HERAKLITH laissé brut d'apparence de teinte gris anthracite, choisi pour ses qualités isolantes - thermique et acoustique -.
- d'un espace virtuel délimité au niveau du sol par 12 parois mobiles de 4,00 m de hauteur, accrochées aux 6 poteaux intérieurs de la structure métallique, inscrivant :
 - en position fermée, un hexagone de 600 m² ceinturé d'une circulation périphérique de 2,00 m de largeur utilisable en galerie d'exposition.
 - en position ouverte, une surface aménageable suivant les besoins d'utilisation.

Chaque paroi mobile est constituée de quatre panneaux acoustiques (une face absorbante - une face réfléchissante) de 2,00 m de largeur, articulés entre eux par des charnières à double action.

Cet ensemble, de par sa conception donne à l'édifice un caractère polymorphe permettant d'intégrer l'espace architectural à celui du jeu scénique et d'en modifier les caractéristiques acoustiques.

Sa capacité varie selon la scénographie adoptée pour chaque type de manifestation :

- en utilisation moyenne 600 places pour une estrade de 150 m² ;
- en utilisation maximale 850 places pour une estrade de 35 m².

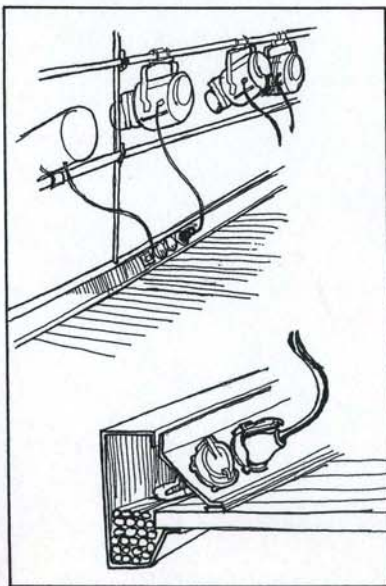
L'unité de lieu est créée par un réseau de passerelles périphériques ceinturant sur deux niveaux la paroi intérieure de la salle.

Vue des passerelles périphériques.

La première passerelle d'une largeur moyenne de 1,50 m située à 5,30 m au-dessus du sol, entoure la salle sur les deux tiers de son périmètre, donnant directement accès à la cabine technique « lumière-son-projection », ainsi qu'au deuxième niveau de passerelle implantée à 7,35 m.

Ces passerelles périphériques considérées comme organe principal de liaison, assurent de multiples fonctions indispensables à toutes évolutions spatio-temporelles.

Elles sont utilisées simultanément comme :
aire de jeu - circulations horizontales pour le personnel technique - support pour l'accrochage de matériel (protecteurs - haut-parleurs - etc.) ou bien pour la mise en place d'écran de projection - tentures - revêtements décoratifs - etc.).

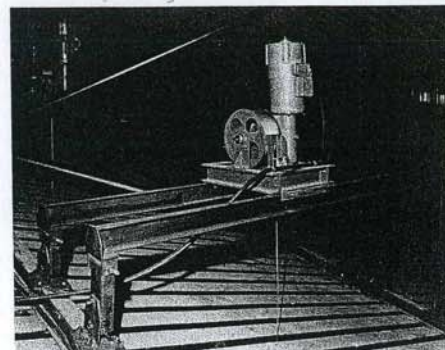


Prototype de membrure des passerelles formant chemin de câbles et support des prises « Lumière et Son ».

Dans le même esprit, le plafond de la salle est considéré dans sa totalité comme ayant une fonction technique. La sous-face de la charpente de couverture supporte un calibotis à lames métalliques formant gril, destiné à la mise en place de groupes moteurs ponctuels amovibles d'une force correspondante à 1/2 ch réservés au levage d'objets les plus divers (projecteurs - haut-parleurs - panneaux orthophoniques - éléments décoratifs - etc.).

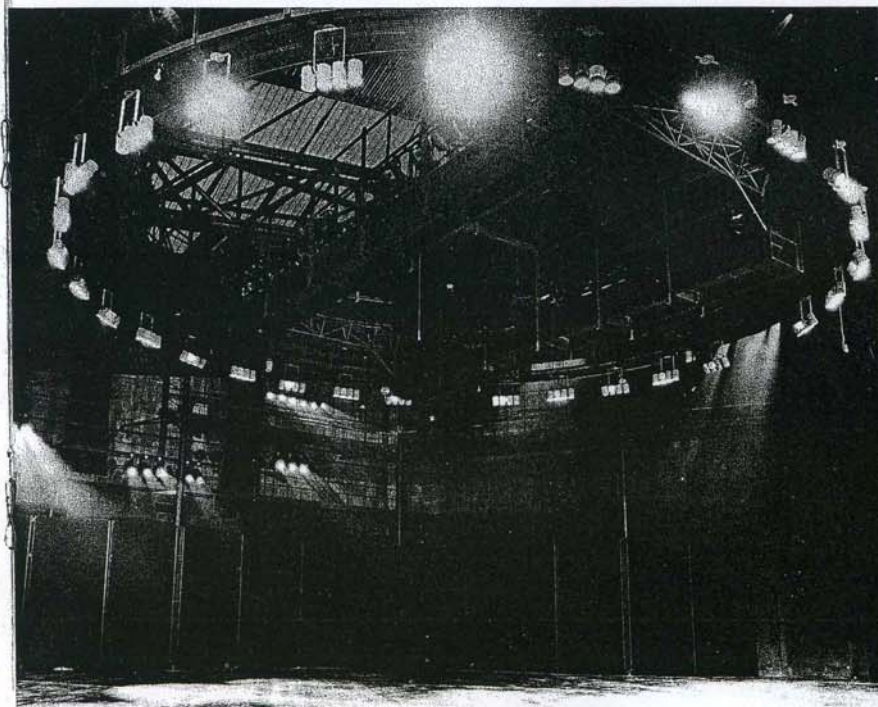
Le gril est complété d'un plafonnier technique en forme de couronne suspendu dans le vide de la salle, constitué de deux passerelles circulaires fixes superposées de 13,50 m de diamètre, l'une pour les fonctions lumière-son, l'autre pour l'audio-visuel, et deux passerelles droites mobiles pivotantes à l'intérieur de la couronne fixe.

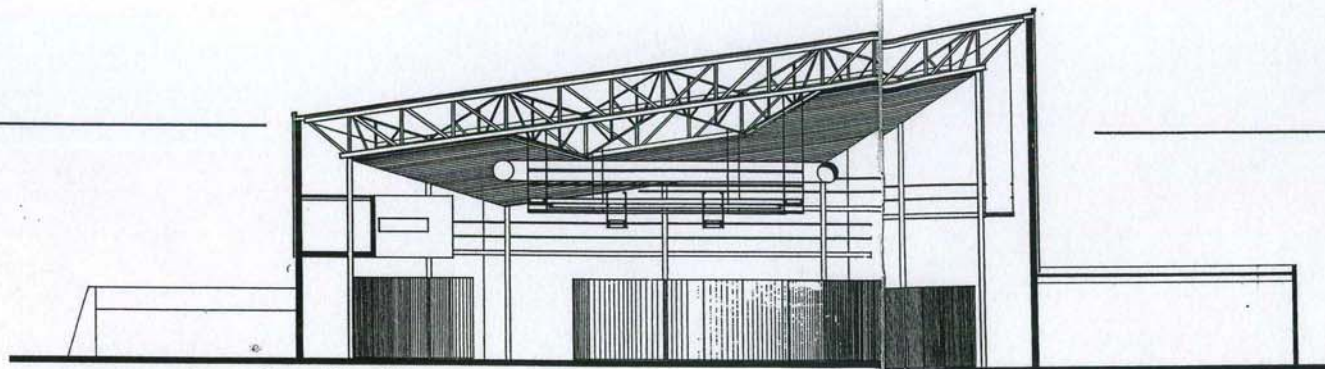
Cet ensemble, de par son implantation et sa mobilité est conçu pour répondre aux nouvelles exigences de l'animation culturelle nécessitant de concilier l'alternance des manifestations (théâtre - concert - colloques - expositions - etc.) avec les recherches contemporaines sur l'utilisation de l'espace.



Le gril : un groupe moteur ponctuel.

Vue de la salle sur le plafonnier technique.





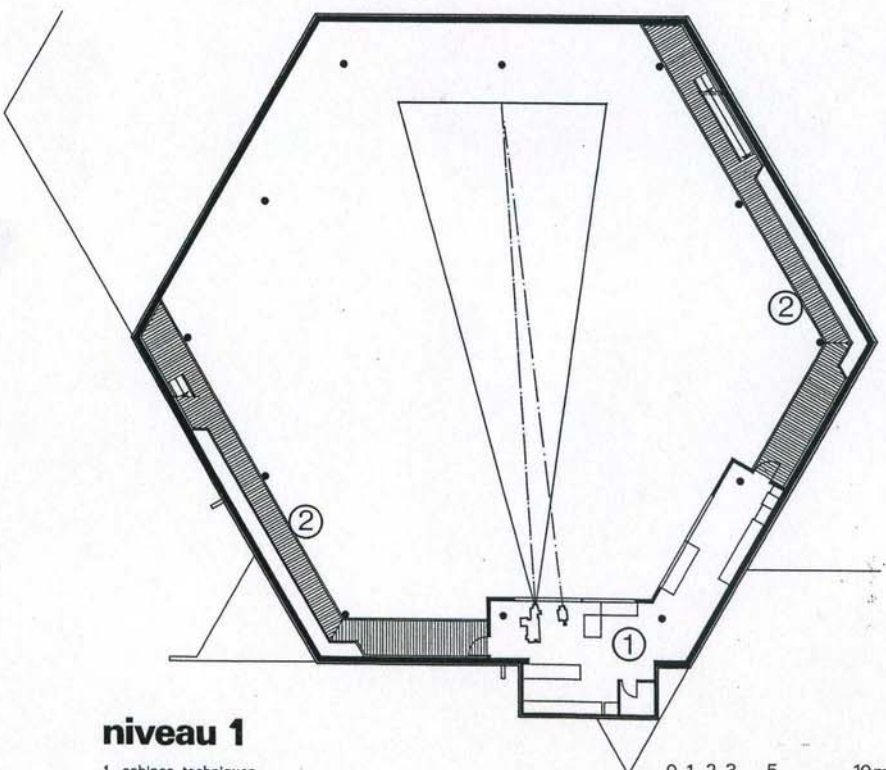
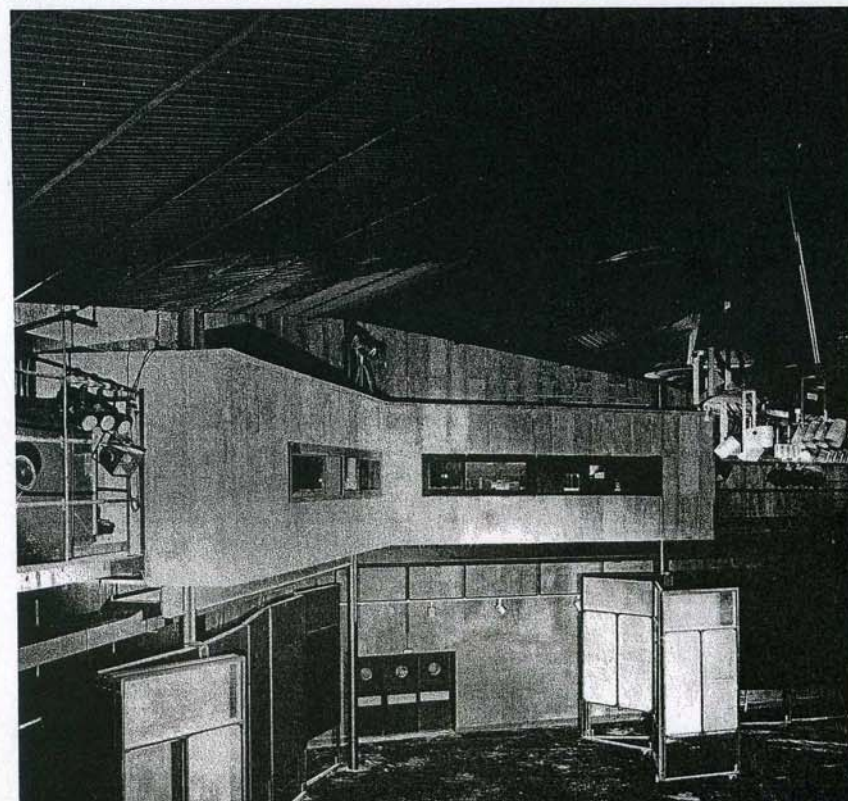
coupe longitudinale

Cabine technique

Implantée au niveau + 5,30, l'ensemble des disciplines techniques (régie lumière - régie son - régie projection) sont regroupées dans un même volume, offrant aux opérateurs la possibilité de voir à travers une série de baies vitrées les effets qu'ils réalisent dans la salle.

L'ensemble du matériel (consoles de mélange - jeu d'orgue - organes de puissance) sont traités uniformément à partir d'un choix polychronique orange et gris anthracite donnant une unité esthétique particulièrement vivante.

Vue de la salle sur la cabine technique et parois mobiles.



niveau 1

1 cabine technique

0 1 2 3 5 10m

régie lumière

L'évolution de l'éclairage scénique est étroitement liée aux régies spatiales qui régissent les représentations ainsi qu'aux nouvelles possibilités de réglage des effets lumineux et sonores.

Pour satisfaire à ces besoins d'animation, le pupitre de commande du jeu d'orgue de conception originale, est équipé de 80 circuits, 3 préparations intégrales - 10 mémoires, mettant à la disposition de l'opérateur trois plans de travail :

au centre:

- 10 potentiomètres de mémorisation permettant la préparation de 10 effets à l'avance à l'aide de fiches d'ode.
- 240 potentiomètres rectilignes agissant sur les sources de lumière par l'intermédiaire de thyristors débouchables, montés dans des racks situés à proximité des sources à régler.

à gauche:

La télécommande et l'animation audio-visuelle.

à droite:

La régulation des sources lumineuses de la salle en 4 couleurs (blanc - orange - bleu - vert) implantées sous la couronne fixe du plafonnier technique, permet une animation lumineuse en variant l'ambiance de la salle, soit par régulation manuelle ou automatique en fondu enchaîné de chacune des couleurs; soit par commande sur 4 fréquences musicales « basses - médiums bas - médiums haut - aiguës ».

De plus, ce jeu d'orgue comprend trois coups de noir sec sur chacune des préparations, un général noir sec, totalisant:

- 3 généraux de groupe ● 1 général des trois groupes et les 10 mémoires. Soit au total 14 combinaisons possibles préparées à l'avance.

régie son

L'évolution dans le domaine électro-acoustique, tant dans la diffusion que dans l'enregistrement, ne permet plus aux salles traditionnelles de répondre aux nouveaux besoins. Les recherches en musique expérimentale manifestent la volonté d'englober l'auditeur dans les masses sonores émises soit par des musiciens éparpillés dans l'auditoir, soit par des enceintes acoustiques réparties autour de lui.

La conception « électro-acoustique » de cette salle, utilisant un matériel professionnel est conçue pour répondre à ces nouvelles nécessités d'enregistrement et de diffusion en utilisant une gamme variée d'enceintes acoustiques mobiles et orientables.

A cet effet, un grand nombre de prises H.P. et micros, réparties sur la périphérie de la salle, passerelles et plafonnier technique, sont raccordées à un panneau de dicodage monté sur le meuble amplificateur.

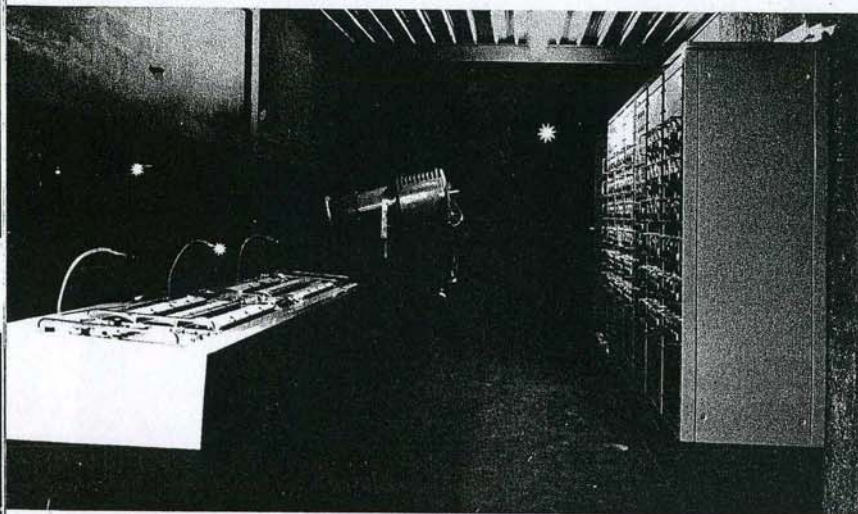
Le mélange des sources sonores et la liaison entre magnétophones, lecteur de disques et amplificateurs de puissance est réalisé à partir de la console de prise de son et de mixage.

Cette console construite sous forme modulaire comporte: 12 voies d'entrée pouvant recevoir chacune d'elle 4 sources symétriques soit 48 sources commutables - 4 voies de sortie.

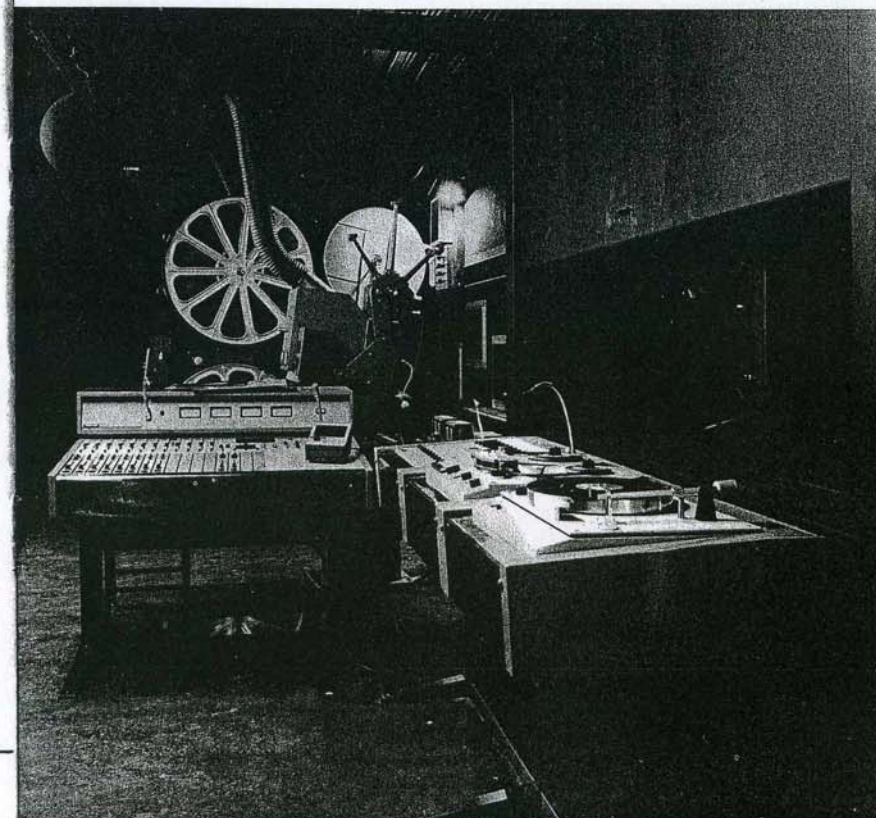
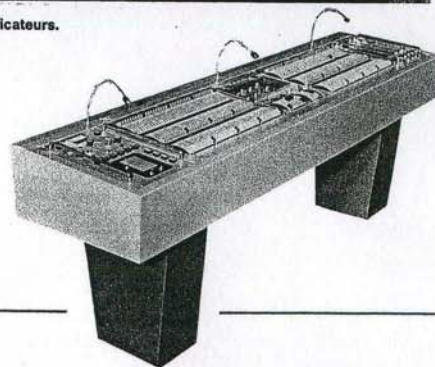
Chaque voie d'entrée ou de sortie est équipée entre autres d'un atténuateur à commande rectiligne comportant en fin de course un minirupteur utilisable pour commander les magnétophones, le lecteur de disque ou ne signalisation de correcteurs (graves/aigus - passe haut/passe bas) de filtres (passe haut - passe bas de présence).

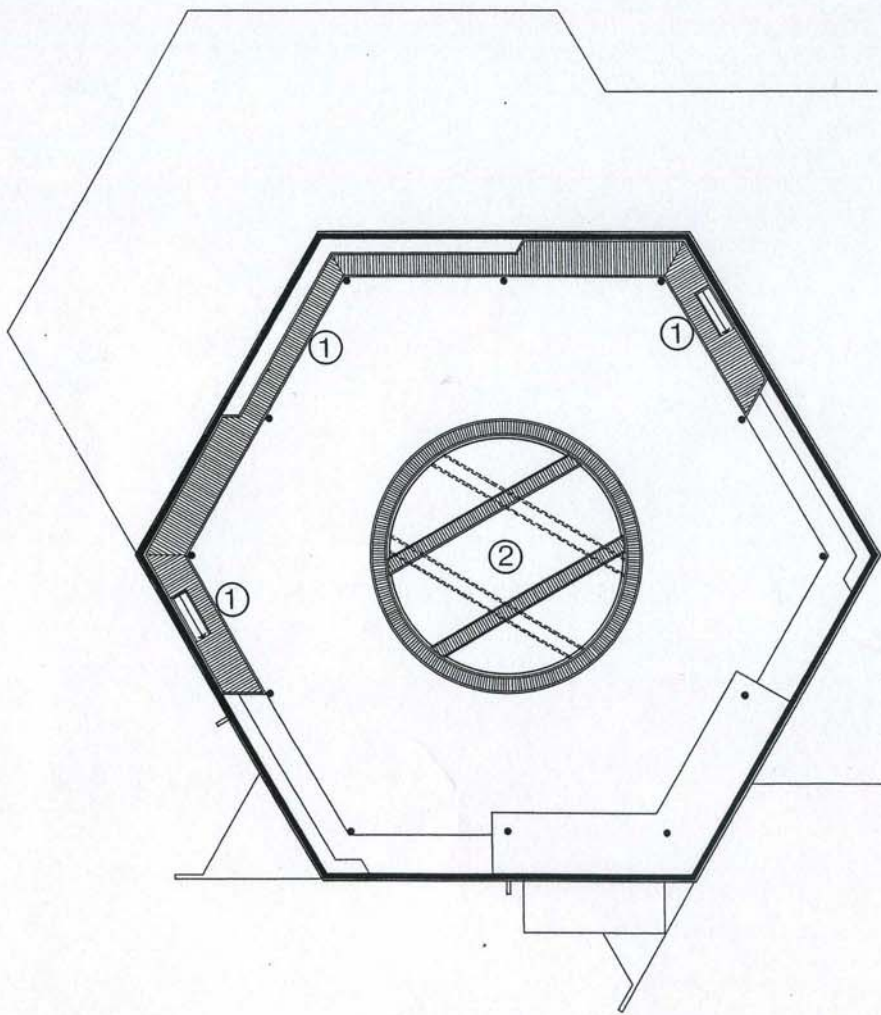
La manipulation de sons est réalisée à partir d'un pupitre d'exploitation destiné à l'orientation et au réglage des différentes sources sonores dans la salle offrant toutes possibilités spatiales des effets sonores.

Régie son et projection.



Régie lumière: le pupitre et le meuble des amplificateurs.





niveau 2

1. passerelles, niveau + 7,55 m
2. plafonnier technique

0 1 2 3 5 10m

régie projection

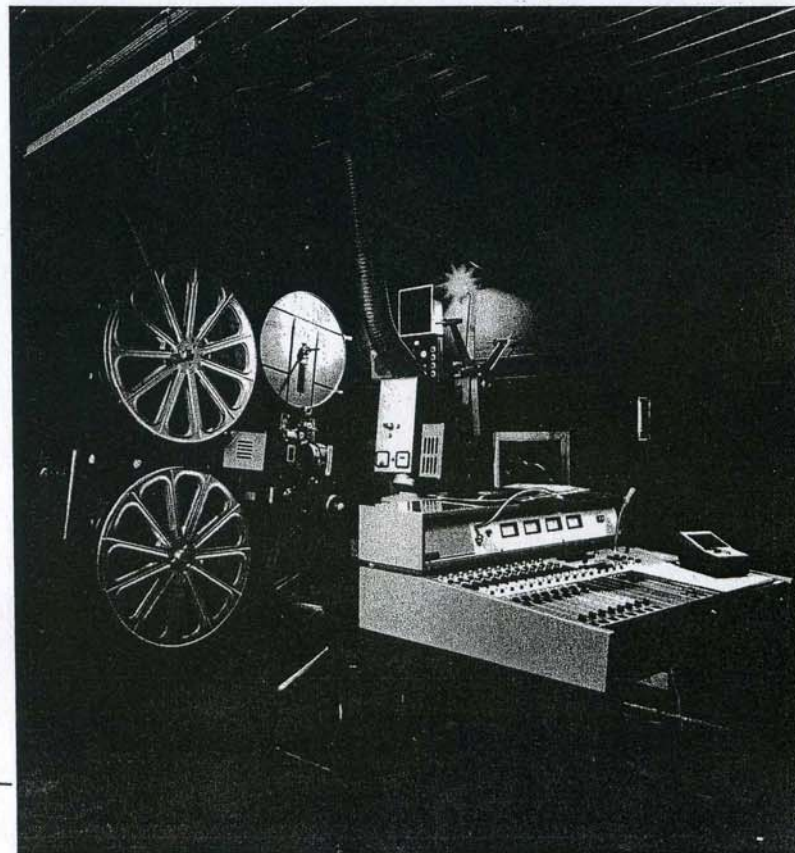
Equippée de deux appareils de projection :

- un projecteur 35 mm au XENON 2 500 W de conception moderne étudié pour effectuer sans interruption, une séance normale avec un seul appareil muni de bobines spéciales (4 000 m de film) ;
- un projecteur 16 mm au XENON 1 600 W double bande pour projection de films documentaires, d'enregistrement ou issus des programmes de la télévision.

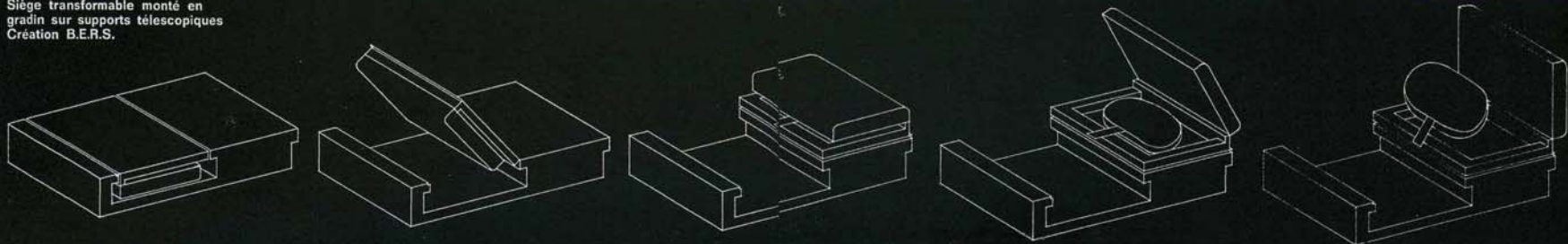
Audio-visuel

Un ensemble de projecteurs « spectrapolycolor » répartis en couronne sur le plafonnier technique permet des projections de diapositives en action sur un cyclorama d'une longueur de 54 m épousant la moitié du périmètre de la salle ou sur des écrans suspendus dans l'espace.

Projecteur 35 mm Victoria 18. Cinémécanica.



Siège transformable monté en gradin sur supports télescopiques
Création B.E.R.S.

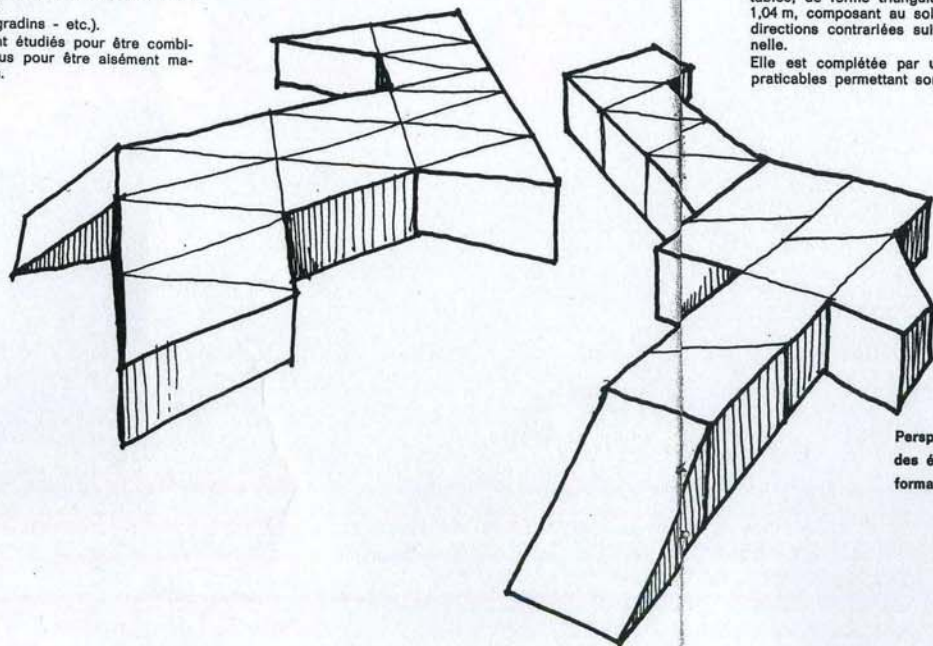


Organisation intérieure

Cette préoccupation constitue l'un des éléments principaux de la recherche scénographique, axée sur la mobilité des équipements.

(estrades - praticables - gradins - etc.).

Tous les équipements sont étudiés pour être combinables entre eux et conçus pour être aisément maniables et emmagasinables.



Perspective d'assemblage
des éléments modulaires
formant estrade.

Estrade

Composée d'éléments modulaires entièrement démontables, de forme triangulaire et trapézoïdale hauteur 1,04 m, composant au sol une géométrie évolutive à directions contrariées suivant une trame tridirectionnelle.

Elle est complétée par un ensemble de rampes et praticables permettant son accès.

Gradins

La structure d'accueil, composée d'éléments de gradins mobiles de conception nouvelle conçus sur le même module que les éléments de l'aire de jeux, peut être agencée de différentes façons suivant le rapport « spectateurs-acteurs » choisi (à l'italienne, élizabéthain, antique, annulaire, en rond, etc.).

Ces éléments de gradins télescopiques suivant le principe gigogne permettent une manutention aisée et un stockage sous un faible volume. Ils comportent des sièges rabattables qui leur confèrent une double utilisation :

- soit en paliers de 0,865 (nus) avec sièges rabattus utilisables comme : praticables, circulations, aire de jeux...
- soit en gradins traditionnels avec deux possibilités d'utilisations :
 - en banquette sans dossier ;
 - en assise normale avec dossier.

Locaux annexes

Les locaux techniques et administratifs ainsi que la salle de répétition et les loges sont répartis sur un seul niveau en périphérie de la salle polyvalente.

Les locaux techniques, complétés de la chaufferie et les dépôts de mobilier couvrent une surface de 400 m². Les bureaux au nombre de 4 sont installés en façade sur la rue Clément-PERROT.

La salle de répétition d'une surface de 105 m² considérée comme salle annexe est accessible directement des 4 loges, reliées à la salle polyvalente par un foyer des artistes.